



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

L'ESSENTIEL ▶ Auditions d'EDF et d'AREVA ▶ Coopération entre l'ASN et la SFRO ▶ Flamanville : deux décisions de l'ASN ▶ Nouvelle organisation à l'ASN ▶ Mission européenne sur l'application du Traité d'Euratom ▶ Démantèlement de l'ATPu ▶ Entretien avec l'Autorité de sûreté russe

ENJEU

Le collège de l'ASN reçoit les présidents d'EDF et d'AREVA

Le collège de l'ASN a procédé le 18 octobre dernier à l'audition du président-directeur général d'EDF, Henri Proglio, puis, le 19 octobre, à celle de la présidente du directoire d'AREVA, Anne Lauvergeon.

Dans une introduction générale, le président-directeur général d'EDF a évoqué la politique de sûreté nucléaire et de radioprotection de l'entreprise. L'audition s'est poursuivie par la présentation par EDF de trois sujets : la gestion du parc nucléaire existant, notamment le taux de disponibilité des réacteurs ; la poursuite d'exploitation des réacteurs jusqu'à quarante ans ; le projet de poursuivre leur exploitation au-delà de quarante ans avec le niveau de sûreté visé ; et enfin les nouveaux réacteurs, y compris les projets d'installation de réacteurs à l'étranger et leur niveau de sûreté. EDF a conclu en évoquant ses relations avec ses interlocuteurs, en particulier AREVA et l'ANDRA, pour ce qui concerne l'exploitation et la sûreté.

Pour sa part, la présidente du directoire d'AREVA a d'abord procédé à une introduction générale sur sa politique de sûreté nucléaire et de radioprotection. Elle a ensuite traité les trois sujets suivants : les modalités de l'application de la loi TSN ; le site de La Hague ; les réacteurs (fabrication, contrôle – commande de l'EPR, exportation et relation avec les autres acteurs). Enfin, ont été également abordées la fin d'exploitation de l'installation EURODIF et les conditions d'un démantèlement sûr. Ces auditions sont l'occasion pour le collège de l'ASN d'échanger avec l'exploitant sur les grands enjeux de sûreté nucléaire et de la radioprotection. Le collège recevra le 5 novembre prochain l'administrateur général du CEA, Bernard Bigot. Seront également reçus ce même jour, le professeur Agnès Buzyn et Jacques Repussard, respectivement présidente du conseil d'administration et directeur général de l'IRSN.

www.asn.fr

ACTIVITÉS DU COLLÈGE

▲ **7 juillet 2010** : décisions relatives aux prélèvements d'eau et rejets d'effluents sur le site de Flamanville (décision sur les limites homologuées le 15 septembre).

▲ **5 octobre 2010** : rencontre avec la Société française de radiologie pour aborder les actions communes, les suites du séminaire sur l'imagerie médicale du 16 septembre 2010 et la préparation des prochaines Journées françaises de radiologie.

AGENDA

9 novembre 2010
Forum Esil-Biomédical
"Qualité et sécurité
en radiothérapie"
Marseille.

15 au 19 nov. 2010
Réunion du groupe de
travail MDEP - visite
du chantier EPR
de Taishan
Shenzhen (Chine).

17 au 19 nov. 2010
Colloque sur le principe
ALARA du Système
d'information sur la
radio-exposition (ISOE)
Cambridge (GB).

23 nov. au 3 déc. 2010
Comité consultatif
pour les normes de sûreté
du transport (TRANSSC)
Vienne
(Autriche).

L'ASN EN ACTIONS

Coopération entre l'ASN et la SFRO

Radiothérapie À l'occasion du 21^e congrès de la Société française de radiothérapie oncologique (SFRO), André-Claude Lacoste, président de l'ASN, et le professeur Eric Lartigau, président de la SFRO, ont signé, le 8 octobre 2010, un accord-cadre de collaboration dans le domaine de la radiothérapie. Cet accord vise à faciliter l'exercice des missions respectives des deux institutions, qui collaborent depuis 2007 aux côtés des autres acteurs de la sécurité sanitaire, et à réaliser des actions communes ou complémentaires en vue d'améliorer la sécurité des soins en radiothérapie. www.asn.fr

Rejets d'effluents et prélèvements d'eau

Flamanville Les deux décisions adoptées par le collège de l'ASN le 7 juillet 2010, relatives aux prélèvements d'eau et aux rejets d'effluents du site nucléaire de Flamanville (Manche) exploité par EDF, visent à encadrer les rejets d'effluents liquides et gazeux et les prélèvements d'eau des réacteurs 1 et 2 et du réacteur 3, de type EPR, en construction. Elles abaissent de façon significative les limites par réacteur des rejets radioactifs liquides et gazeux, à l'exception du tritium liquide, du tritium et du carbone 14 gazeux. L'impact dosimétrique maximal autorisé des trois réacteurs sera inférieur à celui des réacteurs 1 et 2 actuellement en service. Ces décisions renforcent également la surveillance de l'environnement autour du site de Flamanville. www.asn.fr

Accord-cadre dans le domaine de la médecine nucléaire

SFMN Jean-Christophe Niel, directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire et le professeur Olivier Mundler, président de la Société française de médecine nucléaire et d'imagerie moléculaire (SFMN), ont signé le 14 octobre 2010, à l'issue d'une rencontre avec le collège de l'ASN, un accord-cadre de collaboration dans le domaine de la radioprotection en médecine nucléaire. Cet accord vise à faciliter l'exercice des missions respectives de l'ASN et de la SFMN et à réaliser des actions communes ou complémentaires dans le domaine de la médecine nucléaire. www.asn.fr

Une nouvelle organisation

Le projet d'évolution de l'organisation des entités de l'ASN en "bureaux" et "pôles", proposé en février 2010 par Jean-Christophe Niel, directeur général, a été présenté au Comité technique paritaire le 14 octobre 2010 et sera effectif le 1^{er} janvier 2011. La mise en place de cette nouvelle organisation formalisée et homogène répond à l'un des axes majeurs du plan stratégique pluriannuel 2010-2012 : renforcer l'organisation et la rendre plus lisible, plus opérationnelle et plus efficace ; valoriser les compétences des agents et attirer des profils de haut niveau. Désormais, les directions de l'ASN, le secrétariat général et la mission d'appui au Comex pour l'expertise et l'animation seront structurés en bureaux. Les divisions territoriales de l'ASN seront organisées en pôles.

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Contrôle de la radioactivité autour des anciennes mines d'uranium

Mission européenne sur l'application du Traité Euratom

Une équipe de trois experts de la Commission européenne s'est rendue du 14 au 16 septembre 2010 sur les anciens sites miniers uranifères exploités dans le Limousin par COGEMA (devenue AREVA) dans le Limousin. Leur mission avait pour but de vérifier la bonne application en France de l'article 35 du Traité Euratom, qui porte sur les dispositions prises pour assurer le contrôle et la surveillance des rejets radioactifs ainsi que des taux de radioactivité dans l'environnement autour de ces sites. L'ASN prend note de l'impression positive de la Commission sur l'organisation générale mise en œuvre par les pouvoirs publics français et par AREVA. Le rapport de la Commission sera officiellement transmis aux autorités françaises pour observations dans le courant de l'année 2011. www.asn.fr

Suites de l'incident de l'ATPu en octobre 2009

Démantèlement de l'ATPu : l'ASN poursuit son instruction

L'ASN poursuit l'instruction des demandes d'autorisations d'opérations déposées par le CEA pour le démantèlement de l'atelier de technologie du plutonium (ATPu) (CEA de Cadarache – Bouches-du-Rhône). Une demande concernant une troisième série d'opérations déposée le 15 juin 2010 est actuellement en cours d'instruction technique. Les dernières autorisations devraient être délivrées avant la fin de l'année 2010. L'ASN a mené trois inspections sur l'installation ATPu, au cours desquelles aucun écart réglementaire n'a été relevé. Aucun incident en lien avec ces opérations n'est survenu depuis la reprise progressive du démantèlement dans l'installation.

www.asn.fr

Activités nucléaires soumises à déclaration

Mise à jour des périodicités des contrôles de radioprotection

Les périodicités des contrôles pour les activités nucléaires, dans les domaines de la recherche biomédicale, du diagnostic médical, dentaire, médico-légal et vétérinaire, ont été mises à jour par décision technique de l'ASN. Sur la base d'une approche graduée permettant de mieux adapter le niveau des exigences réglementaires aux enjeux de radioprotection, cette décision fixe une périodicité de un à cinq ans pour les contrôles techniques de radioprotection (contrôle des sources, des appareils émetteurs de rayonnements ionisants et des installations) ; mensuelle ou trimestrielle pour les contrôles techniques d'ambiance (mesure des débits de dose). L'ASN publie, en même temps que cette 4^e décision, les avis des deux groupes permanents d'experts en radioprotection (GPMED et GPRAD) consultés en 2009. www.asn.fr

COMPRENDRE

ÉCHELLE ASN-SFRO

Élaborée en 2007 par l'ASN en concertation avec la SFRO pour informer le public, puis publiée en 2008, l'échelle ASN-SFRO prend en compte les événements de radioprotection (irradiation, contamination) affectant les patients dans une procédure de radiothérapie. Les événements y sont classés selon huit niveaux : 0 et 1 pour les événements qualifiés « d'incidents » ; 4 à 7 pour ceux qualifiés « d'accidents ». Comme l'échelle INES de classement des événements nucléaires, l'échelle ASN-SFRO a été conçue de telle sorte que les critères de classement portent non seulement sur les conséquences avérées mais aussi sur les effets potentiels des événements. www.asn.fr

Russie

Entretien avec les responsables de Rostechnadzor

Une délégation de l'ASN, conduite par son président et son directeur général, s'est rendue le 20 octobre 2010 à Moscou pour s'entretenir avec les responsables de l'Autorité de sûreté russe, Rostechnadzor. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la coopération entre les deux Autorités de sûreté et dans la perspective du renouvellement de l'accord qui les lie. Elle a été l'occasion d'aborder les axes de coopération d'intérêt commun, d'étudier comment assurer concrètement des échanges (informations, personnel...) entre l'ASN et Rostechnadzor et d'évoquer la participation de l'Autorité russe à diverses initiatives européennes et internationales (WENRA, MDEP). L'ASN et Rostechnadzor ont convenu de se réunir de nouveau en 2011, lors d'un comité directeur bilatéral.

AIEA

Groupe de travail sur la réglementation des transports de matières radioactives

Du 11 au 15 octobre 2010, l'ASN a accueilli un groupe de travail sur le thème des fondements de la réglementation des transports de matières radioactives (TMR). Cette première réunion s'inscrit dans le cadre de la révision de la réglementation TMR. Organisée et animée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), elle a rassemblé 25 participants de huit pays (France, Allemagne, Argentine, Belgique, Canada, Japon, Pays-Bas et Suède) et d'organisations (ISO et WNTI) en session plénière et en ateliers. Cette réunion a permis d'élaborer les méthodes qui serviront à identifier et à apprécier les bases des exigences techniques du règlement des transports de matières radioactives (norme de sûreté référencée TS-R-1). Un grand nombre de paragraphes de la réglementation en vigueur a été passé en revue. Quelques exemples étudiés lors de cette réunion ont mis en évidence la nécessité de consolider l'argumentaire technique justifiant les valeurs de critères de performances des colis en matière de sûreté (confinement, radioprotection...). La recherche de l'ensemble des fondements de cette réglementation nécessitera un travail important pour l'AIEA dans l'année à venir.

VU SUR
asn.fr

► Les sites pollués au radium et par d'autres substances radioactives

LETTRE MENSUELLE
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



6, place du Colonel Bourgoïn - 75012 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 19 86 00
www.asn.fr. Directeur de la publication : André-Claude Lacoste, président de l'ASN.
Directeur délégué : Alain Delmestre.
Rédactrice en chef : Marie-Christine Bardet - asn.publications@asn.fr
Conception, rédaction et réalisation : SCRIPTO SENSU - 25, rue Saint-Sébastien,
75011 Paris - Tél. : +33 (0)1 48 05 14 59 - www.scriptosensu.com
Impression : La Lettre de l'ASN est publiée à 1 800 exemplaires par Inter Routage
49-55 rue des Écoles - 93 321 Aubervilliers CEDEX - N° ISSN 2101-9762
Prochain numéro début décembre 2010.